



## Recherche d'un texte ou décret annualisation

Par **Fafa303**, le **18/02/2018 à 15:01**

Bonjour,  
Je cherche désespérément un texte ou un décret qui dispose qu'un agent de la FPT ne doit pas rattraper ses heures non effectuées (erreur de l'employeur)  
Merci à vous

Par **morobar**, le **19/02/2018 à 10:27**

Bonjour,  
Il existe surtout le texte contraire, relatif à l'annualisation du temps de travail et au décompte des heures.  
le décret n 2000-815 du 25 août 2000  
Comment cela marche ?  
Voir ici : <https://contrat-de-travail.ooreka.fr/astuce/voir/650587/annualisation-du-temps-de-travail-dans-la-fonction-publique-territoriale>